

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18437 - 72ÈME ANNÉE

Conférence de presse PCR sur la Semaine du développement durable

Relever le défi du changement climatique : le combat de l'avenir



Ary Yée Chong Tchi Kan, Yvan Dejean et Maurice Gironcel, co-secrétaires généraux du PCR. (Montage JYG)

Yvan Dejean, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan, co-secrétaires généraux du PCR, ont donné hier une conférence de presse. La Semaine du développement durable est l'occasion pour le Parti communiste réunionnais de montrer les aberrations qui existent à La Réunion en matière d'aménagement du territoire et d'inadaptation au changement climatique.

Le PCR alerte depuis plusieurs années sur les dangers du changement climatique. « Ce qui se passe notamment en Europe nous donne raison », souligne Maurice Gironcel. Il rappelle qu'il est maire d'une commune, Sainte-Suzanne, qui essaie d'être concrètement dans l'action. Au cours de la Semaine du développement durable, elle a notamment présenté en collaboration avec ses partenaires

l'Abécédaire du développement durable. C'était le 28 mai. Le 31 mai s'est tenu au Bocage le Jardin de développement durable. Cette manifestation a rassemblé 600 jeunes. Un des objectifs est de populariser les gestes éco-citoyens, pour faire prendre conscience de l'importance de participer à la défense de l'environnement.

« Adapter l'aménagements de nos territoires face au changement cli-

matique, c'est l'avenir, c'est créateur d'emploi », affirme le responsable communiste. Mais à La Réunion, il existe des projets irresponsables qui impacteront La Réunion de façon négative.

Conséquence de l'exploitation capitaliste

Yvan Dejean présente une analyse des causes et des conséquences de la crise environnementale actuelle. Cette crise s'exprime par des événements rapportés dans l'actualité. « Vague de chaleur à New York, blanchiment des coraux, inondations au Bangladesh, famine à Madagascar. Tous sont liés au réchauffement climatique », indique le PCR pour qui « cette crise climatique s'intensifie et n'est pas le fruit d'un hasard ».

Le PCR estime que ces dérèglements sont une conséquence de l'exploitation capitaliste. Depuis la nuit des temps, l'être humain est confronté au problème de l'énergie. Pour y répondre, il a utilisé le feu, réussi à domestiquer des animaux, trouvé des moyens d'utiliser la force de l'eau et du vent. Le besoin d'énergie est aussi une des causes de l'esclavage. « À La Réunion, cette énergie d'origine humaine a servi à récolter du café puis de la canne et à faire fonctionner les premiers moulins. »

Les progrès technologiques ont amené à la maîtrise d'une nouvelle énergie : la vapeur. C'est le point de départ de la révolution industrielle, et la fin de l'esclavage. Pour produire cette vapeur, le combustible le plus efficace à l'époque est le charbon. Il permet de faire des profits considérables, qui reposent sur une exploitation très dure des travailleurs dans les mines, les usines et les chemins de fer.

C'est à partir de ce moment que l'être humain va commencer à polluer l'atmosphère avec des gaz à effet de serre issu du charbon. L'invention du moteur à explosion fonctionnant avec un produit dérivé du pétrole va supplanter la machine à vapeur pour les déplacements. Avec la pollution automobile, les émissions de gaz à effet de serre s'accroissent.

Le contrôle des sources de pétrole et de charbon sont la source de bien des conflits. Le Moyen-Orient est la région qui abrite les plus grandes réserves de pétrole, elle est en conflit permanent depuis plus de 50 ans. Les différents chocs pétroliers n'ont pas fait tourner le dos à cette énergie. Des sources nouvelles sont exploitées dans la mer, dans les sables bitumeux du Canada ou dans des forages dans les roches schisteuses.

La déforestation joue aussi un rôle important dans la crise climatique. La course au profit entraîne la destruction de grandes forêts. Or, les arbres absorbent le CO₂, un gaz à effet de serre. L'élevage intensif a aussi sa part de responsabilité, car il favorise la production d'un puissant gaz à effet de serre, le méthane.

Tout le littoral concerné

Les conséquences du changement climatique sont connues : hausse du niveau de la mer, mort des coraux, événements climatiques inattendus et violents. « Sous nos yeux, c'est la sécheresse à Madagascar, la pénurie d'eau dans le Nord et l'Est de La Réunion ».

Ce changement est lié à l'activité humaine. En seulement 150 ans, elle est responsable de bouleversements qui mettaient naturellement des milliers d'années à s'accomplir. Les autres espèces sont face à un changement trop rapide pour s'adapter.

« L'espèce humaine est la seule qui dispose de moyens technologiques pour s'adapter aux changements qu'elle a déclenchés. Elle peut agir sur deux leviers : l'atténuation et l'adaptation », précise Yvan Dejean. L'atténuation c'est la transition énergétique pour remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables. L'adaptation, c'est prendre en compte le changement climatique et ses effets qui vont perdurer pendant des siècles. Tout le littoral réunionnais sera concerné.

La Réunion avait joué un rôle majeur dans ces domaines. Le PCR rappelle la proposition de loi de Paul Vergès faisant de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale.

L'aberration de la route en mer

Le PCR constate que les obstacles à cette transition énergétique. C'est principalement dû à la diffusion du modèle capitaliste dans le monde. La course au profit continue et entraîne l'utilisation massive des énergies fossiles : gaz, charbon, pétrole. À cela s'ajoute la croissance de la population. La pression sur les matières premières s'accroît, tout comme la pollution de l'atmosphère.

À La Réunion également, des obstacles existent, on refuse de reconstruire le chemin de fer et on rajoute tous les ans 20.000 véhicules. C'est la perspective de 500.000 voitures à La Réunion. Cette perspective se renforce avec l'arrêt du chantier du tram-train, remplacé par une route en mer qui cumule tout ce qu'il ne faut pas faire. Elle est construite en pleine mer alors que personne ne sait jusqu'où montera le niveau de l'océan Indien. Ce

sont des milliards investis dans une infrastructure marine au moment où partout dans le monde se pose la question de la relocalisation des populations et des équipements vers l'intérieur des terres.

Le PCR relève quelques motifs d'espoir. Les manifestations concrètes du changement climatique sont médiatisées. Les victimes du changement climatique peuvent se faire entendre. Les pays occidentaux sont touchés par des cyclones et des inondations. Ils ressentent ce que peuvent connaître les victimes de 150 ans de pollution. Le coût de production de l'énergie avec les énergies renouvelables ne cesse de diminuer. L'argument économique de l'utilisation du pétrole et du charbon sera plus difficile à tenir. Les pays émergents deviennent des leaders mondiaux dans l'utilisation des énergies renouvelables, ils cherchent à emprunter une voie différente de celle de l'Occident pour se développer. Enfin, la signature de l'accord de Paris est une prise de conscience mondiale que le système est à bout de souffle et conduit à la catastrophe.

Inventer une nouvelle civilisation

« La plus grande difficulté réside dans l'abandon du système capitaliste, qui porte en lui les germes de la catastrophe à cause du profit qui prime sur le social et l'environnement », souligne Yvan Dejean. Face au changement climatique, l'espèce humaine doit opérer un changement de civilisation, sous peine de connaître assez rapidement le destin des autres espèces dominantes qui se sont jusqu'alors succédé sur la Terre, mais qui ont régné beaucoup plus longtemps. Pour le PCR, plus que jamais, relever le défi du changement climatique, c'est le combat de l'avenir. C'est pourquoi « la protection de l'environnement requiert une implication politique forte », conclut Maurice Gironcel, car cela nécessite « une évolution des mentalités, et un changement des comportements de nous tous ».

M.M.

Édito

Violente répression en France, impunité des incendiaires à Mayotte : que veut le gouvernement ?



Les moyens affectés à l'état d'urgence servent à réprimer le mouvement social, ce qui constitue un très grave écart par rapport à l'éthique républicaine », affirment les dirigeants du PCF en Bretagne, à la suite de la violente répression de plusieurs manifestations contre la loi El Khomri. A Rennes jeudi, des policiers ont chargé la foule à bord de leurs véhicules en aspergeant les opposants à la loi Travail de gaz lacrymogène. Le rassemblement a été dispersé à coup de matraques. Par ailleurs, des journalistes en train de filmer des policiers ont été molestés.

Avec la généralisation des caméras sur les téléphones, les écarts des policiers sont immédiatement rendus publics. Elles suscitent une vive polémique sur l'usage disproportionné de la force contre les manifestants. D'autant plus que les reproches s'accumulent face aux coups portés qui ont déjà fait plusieurs blessés graves. Pour justifier ces méthodes, les représentants du gouvernement invoquent la nécessité de faire respecter l'état de droit.

À ces excès répondent une attitude diamétralement opposée dans un autre département français, Mayotte. Au cours de ces dernières semaines, des « collectifs de citoyens » ont décidé de mener de violentes actions d'expulsion d'autres habitants. Ces actions sont annoncées publiquement plusieurs jours à l'avance. Mais au moment où elles ont lieu, force est de constater que les agresseurs ont pu agir dans une totale impunité alors que les maisons des victimes sont

incendiées. Cela a amené la création d'un camp de réfugiés improvisé sur la place de la République à Mamoudzou.

Jeudi, au moment où le gouvernement annonçait l'envoi de renforts de policiers à Mayotte, l'État menait une action de répression. Il s'agissait de détruire les logements accusés d'être construits illégalement sur des propriétés privées. Comme pour les victimes des exactions des « comités de citoyens », des familles se retrouvent à la rue. Comme il fallait s'y attendre, ces faits ont accentué la tension. Des propriétaires des terrains en question se sont plaints d'avoir été la cible de la colère des expulsés. Ils ont reçu des coups de machette. Mayotte glisse vers la guerre civile.

En France, les excès de la répression, à Mayotte, une étrange mansuétude. À quoi joue le gouvernement ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Des conséquences sur La Réunion et la Commission de l'océan Indien

Crise à Mayotte : lettre de Paul Vergès et Eliane Assassi à Manuel Valls

Manuel Valls, Premier ministre, et Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur ont reçu un courrier de Paul Vergès, sénateur de La Réunion, et d'Eliane Assassi, présidente du groupe Communiste Républicain Citoyen du Sénat. Les deux parlementaires alertent sur la situation explosive à Mayotte et demandent au gouvernement quelles mesures compte-t-il prendre. Ils soulignent également que cette situation menace gravement la cohésion de la Commission de l'océan Indien, une institution dont la France assure actuellement la présidence. Voici le contenu de ce courrier adressé le 31 mai à ces deux membres du gouvernement.

« Depuis deux semaines, la situation dans le 101e département français qu'est Mayotte est explosive. En effet, des collectifs de villageois mènent des expulsions à l'encontre de celles et ceux qu'ils considèrent être « étrangers » ; ces « étrangers » sont chassés de leur domicile, leurs maisons sont brûlées ; ces « étrangers » sont accusés d'être à l'origine de l'insécurité. Tous ces actes sont généralement commis de nuit. Pour l'heure, ces exactions violentes bénéficient d'une impunité totale.

Les victimes de ces actes incroyables sont originaires pour la plupart des Comores ou de Madagascar. Certains sont en situation régulière, d'autre non.

Ces enfants, ces femmes, ces hommes - un bon millier de personnes aujourd'hui, dont 380 pour la seule journée de dimanche - s'entassent sur la place centrale de Mamoudzou. Une place mal nommée « Place de la République ».

A Mamoudzou, où sont les valeurs et règles de la République, où est le respect des libertés, de l'égalité et de l'universalité des droits ?

Les réseaux sociaux diffusent des images de scènes qui ne sont pas sans rappeler celles que l'on vu lors de guerres civiles.

Par ailleurs, hier lundi, une vidéo publiée a été sur les réseaux sociaux. On y voit un homme, parlant en shimaoré, qui menace Mayotte d'actions terroristes. Cet homme serait un Comorien installé en Égypte. La menace est claire : « Au nom de dieu, je le jure au nom de dieu, on vous promet devant dieu le tout-puissant que nous allons conquérir Mayotte par le djihad, nous allons faire couler le sang de la population de Mayotte ».

La menace a été suffisamment sérieuse pour que la DGSI ait été saisie de l'affaire. Une enquête a été ouverte.

Lors d'une conférence de presse, le préfet de Mayotte a affirmé que la présence des expulsés place de la Répu-

blique ne débouchera pas sur l'attribution de logements. Bien évidemment, cette déclaration a contribué à l'augmentation des tensions déjà très vives : jet de pierres et gaz lacrymogène.

La deuxième réponse de l'Etat a été de « poursuivre l'intensification de la lutte contre l'immigration clandestine », pour reprendre les propos du nouveau préfet de Mayotte. Plus de 200 personnes seraient des « clandestins ». Les conditions d'accueil dans le centre de rétention administrative ont été dénoncées par les observateurs.

Ces événements doivent être rajoutés à cet autre drame qui se joue entre Anjouan et Mayotte, avec les naufrages de kwassa-kwassa sur lesquels embarquent des candidats au voyage à cause du visa imposé pour entrer à Mayotte. C'est une tragédie aussi grave que celle des réfugiés qui traversent la Méditerranée sur de fragiles embarcations.

Tous ces événements mettent gravement en cause l'Etat de droit.

Nous connaissons tous les complexités et contradictions du contexte historique de l'archipel des Comores, mais en tout état de cause, rien ne peut justifier de telles violations des droits humains.

Enfin, ces événements à Mayotte vont concerner La Réunion : elle est particulièrement concernée au titre de la solidarité indianocéanique ; en outre, la poursuite de ces violences fait peser de lourdes craintes sur la cohésion sociale réunionnaise.

Mais au-delà de La Réunion, c'est toute la cohésion de l'océan Indien, notamment de la commission de l'océan indien qui est menacée. La France en assure aujourd'hui la présidence. Au moment où l'on s'apprête à fêter le 30e anniversaire de cette structure – que la France a initiée – son existence est fragilisée.

Nous souhaitons attirer votre attention sur cette extrêmement tendue, et souhaiterions connaître les mesures que vous envisagez de prendre pour que les droits humains soient respectés. »

Le PCR pour des solutions durables à la crise dans un département français

Mayotte : « ce ne sont pas quelques CRS qui régleront le problème »

Lors de sa conférence de presse d'hier, le PCR est revenu sur la situation à Mayotte. Il appelle de nouveau le gouvernement à prendre conscience de sa responsabilité dans la crise et à agir en conséquence pour déboucher sur une solution durable.



250.000 habitants aujourd'hui et 500.000 dans 30 ans sur un territoire six fois plus petit que La Réunion: comment imaginer l'avenir, interroge le PCR.

La crise continue à Mayotte. Les expulsions se poursuivent et la tension ne retombe pas. « De plus en plus de responsables réunionnais prennent la parole pour dire qu'il faut apaiser les problèmes. Ils appellent le gouvernement à la rescousse », déclare Ary Yée Chong Tchi Kan, co-secrétaire général du PCR, « c'est exactement ce que nous avons dit, ce qui se passe est la conséquence de la décision de 1974 ».

Les effets pour La Réunion sont inévitables, rappelle le PCR pour qui les responsables politiques réunion-

nais doivent formuler les solutions de sortie de crise. Car la démographie jouera son rôle. Sur un territoire 6 fois plus petit que La Réunion, on assistera à un doublement de la population en 30 ans. « Comment imaginer l'avenir ? Mayotte et La Réunion sont des départements français », rappelle Ary Yée Chong Tchi Kan.

Le PCR souligne l'importance des mesures que devra prendre le gouvernement. Ce ne sont pas des renforts de CRS qui régleront le problème.

Pour le PCR, le gouvernement fran-

çais doit prendre des dispositions beaucoup plus importantes. Il réitère son appel à une réunion des pouvoirs publics pour proposer des solutions durables.

Maurice Gironcel interpelle de nouveau la Commission de l'océan Indien, pour qu'elle manifeste la solidarité au niveau des pays de la région.

Oté

I mank pa lokazyon, in pti plézir d' suif lo ki in néo-kolonizé !

Konm i ariv samdi mi sa fé-sak mi fé pa d'abitid-in pti rovi d'la press :

Dopi dé troi zour la plu i donn paké la-ba dan La Frans : i tonm pa pou zoué d'après sak ou i oi dann télé ; dé sèrtènn plas i évakyé demoub par milyé pangar i noiye azot. Mèm la sène la gonflé dann la kapital Paris : la pa gonf konm l'ané 1910 mé la gonf kant mèm in bonpé. Lo zouav lo pon l'alma, la du gingn rofroidisman ; romark i tonm bien pars na poin tro lontan tout bann sèrvs la fé inn répétisyon zénéral pou lo ka, si li prézant.

Konm nou la parl la plu, alon parl in pé solèy : figir azot i l'injényèr la invant in n'afè respé : in blaké k'i ramas l'ènèrzi lo solèy épi k'i rann sa o fé noir. Si tèlman ké la rout i eklèr é la pa bézoin gaspiy kouran pou klèr ali dann fé noir. Kan ou i aprann in nouvèl konmsa ou i rann aou kont ké Paul Vergès l'avé bien rézon kont dsi lo solèr pou mète ansanm son miks énèrjètik é trap l'otonomi énèrjètik. Li lé bien pli klèr voiyen k'inn-dé démeré k'i diriz nou zordi.

An parlann démeré, Didier Robert l prézant lo méga-barj pou transport galé. Madam Bello i kass ali ti-boi ; lé normal. Moin mèm mi pans n'arté méyèr fé l'inogirasyon d'in trin plito k'in barj. Mé madam Bello lé mal plasé pou krétiké : èl mèm èl té pa pou arète avèk la NRL l'ané 2015. Arzout èk sa l'ané 2010 èl la mète son poi dann la bataye pou fé pèrd Paul Vergès : mi pans èl i rapèl de sa. Sirtou k'èl nana in bon mémoir. Didier Robert osi, ké l'avé di l'erop i partisip la NRL mé l'erop i sort anvoye son bann z'ankètèr pars èl i èm pa k'i fé pran aèl po d'shanm pou pla kouvèr.

An parlan d'sa, la zistis osi i èm pa lo trikardaz. La prèv troi gran zèlu, madam Dindar dann ta i sort gingn i bon kondanasyon an promyèr instans. Fé pa la bou avan la plu pars na ankor lo tan avan k'i oi la foin dann sète afè : i pé an avoir lo rapèl, lo kasasyon, pétète la zistris l'erop galman. Dan touléka na in n'afè mi romark : bann ziz-la, si i donn azot l'okazyon, zot i dédègn pa lo pti plé zir dé kondane bann nèo-kolonizé. Zot i pran plézir pou suif lo ki lo bann z'èlu mé galman néo-kolonizé. Koman Georges Brassens té i di sa ? Kan zé pans a Fernande...

Justin

« Momon sinz la pa ont son pti ! » - In kozman po la rout

Sa la pa in zoli kozman sa frèr z'é sèr ? Pou moin oui pars momon sinz konm in momon d'moun i rogard son pti avèk lo zyé son l'amour matèrnèl. Dann zoo konm dann télé souvan dé foi moin la fine oir in n'afè konmsa. Fason sinz i fé ou i romark li yèm son pti é si i fo li lé paré pou défann ali kont lo z'ènmi. Mi pans demoun osi lé posib réazi konmsa, mèm si la fine ral in lastik rant li épi la natir. Astèr konm sé in provèrb, i fo ni sèy rod in l'aplikasyon pli zénéral, si ni gingn. Ni pé di, par ébzanzp la pa bézoin an avoir ont kékshoz ou la fé konm kékshoz de bien. Pran modèl dsi momon kajou, èl o moins, sanm pou moin, i koné pa lo déni. Ni artrou pli d'van.